

# Accueils péris et extrascolaires 2025-2026



**De l'école élémentaire Lucie Aubrac**



**De l'école maternelle les Petits Pommiers**

# L'accueil du matin et du soir

- **Pour les enfants de l'école maternelle « les petits pommiers »**

Les horaires: les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h10 et de 16h15 à 18h30 (goûter fourni par le restaurant scolaire).

Les locaux: l'accueil se déroule dans une ou plusieurs salles prévues à cet effet dans l'enceinte de l'école maternelle.

L'accès se fait via une sonnette « périscolaire maternelle » par le portail de l'école élémentaire.

Coordonnées téléphoniques: 06-45-46-23-66 ou 02-54-70-89-54

- **Pour les enfants de l'école élémentaire « Lucie Aubrac »**

Les horaires: les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h15 et de 16h15 à 18h30 (goûter fourni par le restaurant scolaire).

Les locaux : l'accueil se déroule dans une ou plusieurs salles prévues à cet effet dans l'enceinte de l'école élémentaire.

L'accès se fait via une sonnette « périscolaire élémentaire » par le portail de l'école élémentaire.

Coordonnées téléphoniques : 06-45-46-23-41/ 02-54-70-77-62



**Suite aux recommandations du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports et de la CAF du Loir et Cher, il n'est plus possible pour vous parents d'inscrire vos enfants à l'étude. En effet cela doit être un choix libre de vos enfants. Une salle sera ouverte pour les enfants souhaitant faire leurs devoirs en autonomie sous la surveillance d'un animateur.**

## Tarifs pour l'année scolaire 2025-2026

Tranches QF	Accueil matin	Accueil soir
≤ à 700 €	1 €	2,90 €
701 € 1100 €	1,10 €	3 €
1101 € à 1400€	1,20 €	3,07 €
≥ à 1401 €	1,30 €	3,15 €

# Le restaurant scolaire

## • Pour les enfants de l'école maternelle « les petits pommiers »

Les horaires: les lundis, mardis, jeudis et vendredis, deux services successifs de 11h45 à 12h25 et de 12h35 à 13h20.

Le mercredi un seul service de 11h45-12h45.

Les enfants du 1er service sont conduits après le repas au dortoir.

Les enfants déjeunant au 2ème service vont dans la cour quand le temps le permet.

## • Pour les enfants de l'école élémentaire « Lucie Aubrac »

Les horaires: les lundis, mardis, jeudis et vendredis, deux services successifs de 11h45 à 12h25 et de 12h35 à 13h20.

Le mercredi un seul service de 11h45-12h45.

Un accès à la médiathèque est possible pour les enfants les mardis et vendredis.

### Tarifs pour l'année scolaire 2025-2026

Tranches QF	Repas	Cotisation temps du midi*
≤ à 700 €	3,65 €	5,90 €
701 € 1100 €	3,90 €	6 €
1101 € à 1400€	4 €	6,05 €
≥ à 1401 €	4,15 €	6,10 €

### **Panier repas enfant:**

Votre enfant a une allergie alimentaire avec la mise en place d'un PAI et il apporte son repas, un tarif spécifique sera appliqué:

- Panier repas enfant: **1,5 €** (forfait journalier lié à l'encadrement durant le repas)

**La mise en place du panier repas sera soumise à accord du responsable de la restauration scolaire ainsi que de la directrice des accueils périscolaires avec PAI complet.**

\*Une cotisation liée au temps du midi avant ou après le repas sera facturée une seule fois dans l'année lors du premier repas de l'enfant.

# Le centre de loisirs du mercredi

## • Pour les enfants des écoles maternelle, élémentaire et extérieurs

Les horaires: 7h30-9h00 accueil du matin ; 9h00-16h45 centre de loisirs ; 16h45-18h30 accueil du soir.

Les locaux: 727 route des Grotteaux, 41250 Mont-près-Chambord

5 formules de réservations sont proposées sur votre espace famille:

- ▶ Journée avec le repas
- ▶ Matin avec le repas (vos enfants sont à récupérer de 13h00 à 13h15 dans la cour de l'école élémentaire)
- ▶ Matin sans le repas (vos enfants sont à récupérer à 11h45 dans la cour de l'école élémentaire)
- ▶ Après-midi avec le repas (vos enfants sont à déposer à 11h45 dans la cour de l'école élémentaire)
- ▶ Après-midi sans le repas (vos enfants sont à déposer de 13h00 à 13h15 dans la cour de l'école élémentaire)

**Afin de favoriser les activités du centre de loisirs, les enfants ne sont pas autorisés à quitter le centre de loisirs pour se rendre à leurs activités et d'y revenir par la suite.**

### Tarifs pour l'année scolaire 2025-2026

Tranches QF	Repas	Demi-journée*	Journée*
≤ à 700 €	3,65 €	4 €	8 €
701 € 1100 €	3,90 €	5,35 €	10,70 €
1101 € à 1400€	4 €	6,70 €	13,40 €
≥ à 1401 €	4,15 €	8 €	16 €

\*Majoration de 50% du tarif pour les hors communes

Les enfants d'âge d'élémentaire se rendront du centre de loisirs au restaurant scolaire à pied. Les enfants d'âge maternelle seront véhiculés dans un minibus prévu à cet effet.

# Le centre de loisirs des vacances

- **Pour les enfants des écoles maternelle, élémentaire et extérieurs**

Les horaires: 7h30-9h00 accueil du matin ; 9h00-16h45 centre de loisirs ; 16h45-18h30 accueil du soir.

Les locaux: 727 route des Grotteaux, 41250 Mont-près-Chambord

Attention durant les vacances scolaires les réservations se font à la semaine, dans le cas contraire des journées supplémentaires seront facturées.

La cantine durant les vacances scolaires est rattachée à l'activité Accueil de loisirs, la réservation du repas sera automatique depuis votre espace famille.

## Tarifs pour l'année scolaire 2025-2026

Tranches QF	Repas	Journée*
≤ à 700 €	3,65 €	8 €
701 € 1100 €	3,90 €	10,70 €
1101 € à 1400€	4 €	13,40 €
≥ à 1401 €	4,15 €	16 €

\*Majoration de 50% du tarif pour les hors communes

Les enfants d'âge d'élémentaire se rendront du centre de loisirs au restaurant scolaire à pied. Les enfants d'âge maternelle seront véhiculés dans un minibus prévu à cet effet.



# L'espace famille

Les inscriptions et réservations de nos différents accueils se font sur un espace famille.

## **Première connexion : la création de votre compte espace famille**

- ▶ Aller sur le site « Mairie de Mont-près-Chambord » > [www.montpreschambord.fr](http://www.montpreschambord.fr)
- ▶ Cliquer sur l'onglet Espace Famille
- ▶ La page Espace Famille s'affiche (voir ci-dessous)
- ▶ Cliquer sur Créer un nouveau compte

Cliquer sur l'icône espace famille et suivre les différentes étapes de la création de son compte.

ou

## **J'ai déjà un espace famille, je me connecte**

- ▶ Aller sur le site « Mairie de Mont-près-Chambord » > [www.montpreschambord.fr](http://www.montpreschambord.fr)
- ▶ Cliquer sur l'icône espace famille, je me connecte à mon espace en renseignant mon identifiant et mot de passe.
- ▶ Je procède aux inscriptions et réservations

**Possibilité de créer un compte espace famille par parent séparé.**



# L'espace famille

## **Les modifications des réservations:**

Depuis votre espace famille, vous aurez la possibilité de modifier et annuler vos réservations en respectant les délais suivants:

- ▶ Accueil du matin et du soir: réservations modifiables jusqu'à la veille 20h00
- ▶ Restaurant scolaire: réservations modifiables jusqu'à la veille 20h00
- ▶ Centre de loisirs du mercredi: réservations modifiables jusqu'au lundi 10h00
- ▶ Centre de loisirs des vacances scolaires: réservations modifiables jusqu'à 2 semaines avant le début du séjour

## **Les absences des enfants:**

**Des nombreuses annulations tardives du centre de loisirs durant les mercredis et les vacances scolaires, nous ont obligé à adapter nos équipes d'animateurs durant l'année 2024-2025. A compter de septembre 2025, les annulations de nos différents accueils seront prises en compte de la manière suivante :**

- ▶ Accueil du matin, soir et restaurant scolaire: Les annulations transmises par mail le jour même n'entraînent pas de facturation.
- ▶ Centre de loisirs mercredi : Les annulations transmises par mail après le lundi 10h00 seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical.
- ▶ Centre de loisirs des vacances scolaires : Les annulations transmises par mail après les délais mentionnés ci-dessus seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical.



CHANGEMENT

# La facturation

## **Etablissement et réception de la facture:**

Avant le 5 du mois suivant, le service établit la facture, celle-ci récapitule les présences de votre enfant sur nos différents accueils. Attention les absences dont le service ne serait informé par mail vous seront facturées (absences facturées).

Vous recevez par la suite par le biais de la poste votre facture portant le nom « Avis des Sommes à payer ». Vous pourrez consulter votre facture depuis votre espace famille.

## **Modalités de paiement de la facture:**

- ▶ Par virement bancaire aux coordonnées figurantes au recto de la facture
- ▶ Par carte bancaire en vous rendant sur PAYFIP en renseignant les références de la facture
- ▶ Par chèque bancaire à l'ordre du Trésor public au Centre d'encaissement de Rennes
- ▶ En numéraire dans la limite de 300€ ou carte bancaire en vous rendant auprès des partenaires agréés
- ▶ Par prélèvement en fournissant à Mme LEBAS Olympe un formulaire signé accompagné d'un RIB

## **Régularisation d'une facture:**

Si vous constatez une erreur sur une facture, merci d'en informer le service afin d'établir une régularisation sur la facture du mois suivant.

## **Tarifs des accueils :**

- ▶ Ces derniers sont calculés en fonction du quotient familial (QF) du foyer établi par la CAF. Lors de la création de votre compte espace famille n'oubliez pas de renseigner votre numéro allocataire de la CAF. Une accréditation nous permet de consulter une fois par an (septembre généralement) le QF des familles. Si votre QF change au cours de l'année n'oubliez pas d'en informer les services afin de réactualiser les tarifs.
- ▶ Pour les familles séparées dont le parent n'aurait pas de QF, merci d'adresser au service la copie d'imposition afin de calculer le QF qui sera appliqué pour l'année en cours.
- ▶ Pour les familles relevant de la MSA, merci de nous adresser une attestation de la MSA mentionnant votre QF.